



Les centres d'excellence de formation technique à l'étranger "Campus Pro International"

Accompagner l'exportation du savoir-faire français

Les centres d'excellence de formation technique

Accompagner l'exportation

Un enjeu majeur pour toutes les entreprises françaises, et particulièrement les PME : accompagner leur développement international par une formation de qualité du personnel local

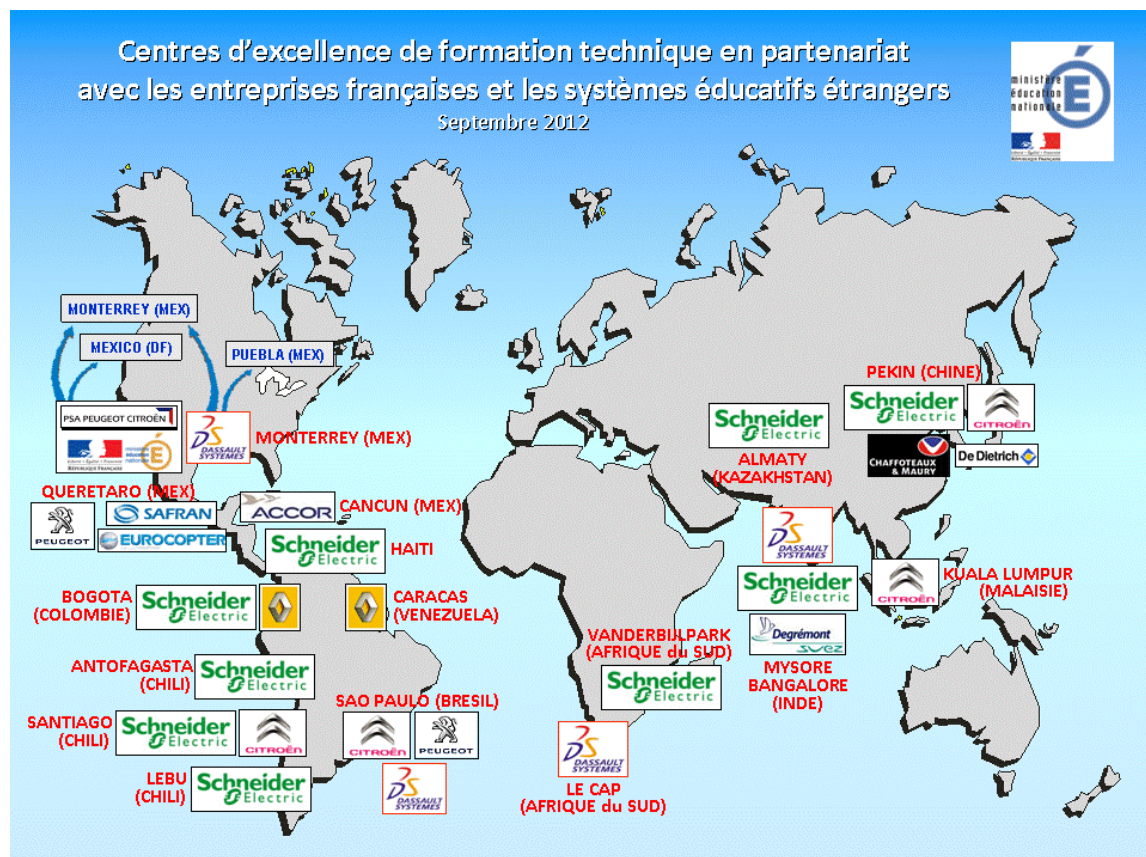
Au-delà des performances de leurs produits et de leurs technologies, les entreprises valorisent un modèle de formation professionnelle et technologique de qualité.

Lorsqu'elles s'implantent à l'étranger, elles doivent pouvoir accompagner leur développement d'une formation répondant aux mêmes exigences.

Une réponse à ces enjeux : les centres d'excellence de formation technique "Campus Pro International"

Le programme "Campus Pro International" repose sur un **partenariat tripartite** entre le ministère de l'éducation nationale, les entreprises qui souhaitent accompagner leur développement international d'un effort de formation et les pays étrangers qui les accueillent.

Depuis 1998, **25 centres de formation de techniciens** ont été créés dans **12 pays**, essentiellement à travers des partenariats avec de grands groupes : **Safran-Eurocopter** (Mexique, Brésil...), **PSA-Peugeot Citroën** (Amérique Latine, Chine, Malaisie), **Accor** (Mexique), **Dassault Systemes** (Amérique Latine, Afrique du Sud, Inde...), **Schneider Electric** (Amérique Latine, Inde, Kazakhstan), **Renault**...



Technique à l'étranger "Campus Pro International"

Exportation du savoir-faire français

Un centre d'excellence de formation technique à l'étranger "Campus Pro International", c'est :

① Un partenariat "donnant-donnant" et "gagnant-gagnant"

Chacun des partenaires fournit une contribution spécifique :

- Le **ministère de l'éducation nationale** met à disposition un expert de haut niveau
- Le **pays d'accueil** met à disposition des locaux, les équipes enseignantes et la logistique
- L'**entreprise** apporte le plateau technique

Chaque partenaire y gagne :

- Le **ministère de l'éducation nationale** valorise le système éducatif français et assure son rayonnement international.
- Le **pays d'accueil** y voit l'occasion de moderniser son système de formation professionnelle. À terme, il s'approprie les savoir-faire transmis.
- Le **centre de formation** permet à l'entreprise partenaire d'apporter une réponse complète à des propositions commerciales en développant, outre ses produits, un **dispositif de formation associé**. Elle peut ainsi former une **main d'œuvre de qualité et adaptée à ses besoins**. Elle valorise également son image sociale et commerciale : le centre de formation et le plateau technologique constituent une véritable vitrine technologique pour son matériel et son savoir-faire.

② Un programme modulable, adapté aux besoins des entreprises

Les besoins des entreprises en termes de formation diffèrent selon les projets. C'est pourquoi différentes modalités de partenariat sont possibles :

➔ Pour de **simples actions** de remise à niveau destinées à un nombre limité d'employés, des "**professeurs sans frontières**" interviennent sur la base du volontariat. Leur mission est totalement prise en charge par l'entreprise. Des professeurs locaux sont gratuitement et systématiquement intégrés au groupe des stagiaires de l'entreprise.

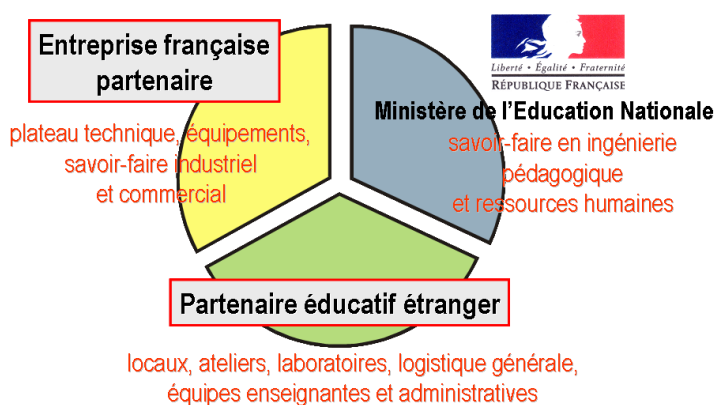
➔ Un "**centre d'excellence de formation technique**" proprement dit est créé lorsque des **besoins plus importants** sont identifiés en termes de durée ou de nombre de personnes à former. Sa vocation est de répondre à un ou plusieurs niveaux dans un métier donné. Dans ce cas, le ministère de l'éducation nationale place en mission de longue durée, 3 ans, un **responsable pédagogique** dont il prend la rémunération en charge.

➔ Enfin, pour des **besoins multiples** et un nombre important d'étudiants sur une **longue durée**, peuvent être installés des "**campus des métiers**" dont la vocation est de répondre aux besoins de formation pour un ou plusieurs métiers et à différents niveaux.

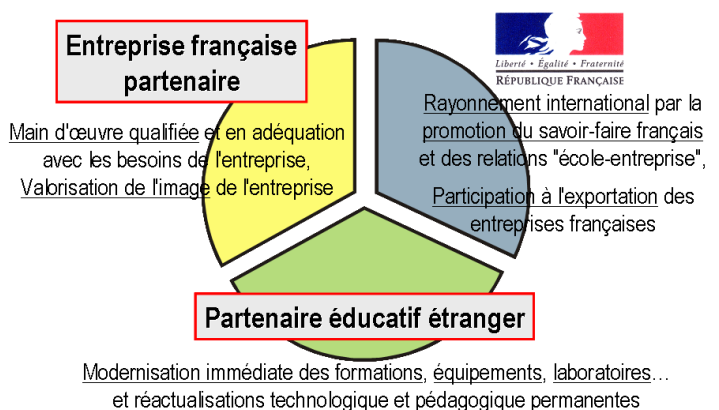
L'"entreprise partenaire" peut aussi associer différentes entreprises de tous types : grand groupe, Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI), Petite ou Moyenne Entreprise (PME/PMI)...

Le partenariat peut également s'élargir à une collectivité locale.

« donnant – donnant »



« gagnant – gagnant »





Un exemple de partenariat

Schneider-Electric

Ministère de l'éducation nationale

Université chilienne

- **18 enseignants** formés en disciplines technologiques (électricité industrielle, automatismes industriels)
- **110 étudiants** engagés dans une formation initiale et professionnelle ou en formation continue dans les filières d'automatismes industriels et de maintenance électrique.

Bilan 2011

Pour le système éducatif

- ⇒ Création de nouveaux diplômes de formation de techniciens et de techniciens supérieurs
- ⇒ Adaptation des filières de formation en adéquation avec le contexte économique régional
- ⇒ Mobilité étudiante France - Chili et Chili - France
- ⇒ Mobilité enseignante du Chili vers la France

Pour l'entreprise

- ⇒ Recrutement préférentiel des meilleurs diplômés
- ⇒ Diffusion des technologies récentes et des nouveaux composants
- ⇒ Positionnement préférentiel sur les appels d'offres d'équipement pédagogique sur financement BID (Banque interaméricaine de développement)
- ⇒ Image sociétale de l'entreprise qui attribue, dans le cadre de sa fondation, des bourses d'étude
- ⇒ Impact social auprès des populations et des responsables politiques
- ⇒ Image d'innovation et de responsabilité environnementale

Quelles missions pour les enseignants experts ?

Dans le cadre de conventions entre le ministère de l'éducation nationale et l'entreprise, les professeurs détachés ont pour mission de :

- ⇒ Assurer la formation technique et pédagogique de professeurs locaux
- ⇒ Mettre en place des filières de formation (conception des maquettes pédagogiques, programmes...)
- ⇒ Implanter sur le centre de formation les matériels de formation mis à disposition par les partenaires français
- ⇒ Promouvoir, dans le pays d'accueil, le savoir-faire français en matière d'ingénierie pédagogique dans le domaine de l'enseignement technique
- ⇒ Établir des relations "École-Entreprise" pour assurer la parfaite adéquation des formations professionnelles avec les besoins du monde économique

Quelle contribution de l'entreprise ?

Selon l'ampleur et la nature du projet, l'entreprise :

- ⇒ Finance l'équipement de centres de formation diffusant les nouvelles filières de formation créées (plateau technique)
- ⇒ Prend en charge des missions d'experts du ministère de l'éducation nationale afin de promouvoir les enseignements technologiques, techniques et professionnels
- ⇒ Propose des solutions et des projets ayant une efficacité pédagogique et une réciprocité d'intérêts